



2018 – 2019

IMPORTANT**SOLIDARITE FAMILLES**
Fonds de dotation JES- Franklin

Le Fonds de dotation JES-Franklin soutient les actions de solidarité au profit des familles de Franklin pour les enfants scolarisés au petit collège, au collège, au lycée et en classe de CPGE.

Dans ce cadre, une réduction des frais de scolarité des élèves est proposée. Le taux de cette réduction dépend du quotient familial (Q) défini ci-dessous :

$$Q = \frac{\text{Revenus annuels 2016}}{\text{Coefficient des charges}}$$

Pour bénéficier de l'aide du fonds de dotation, vous devez adresser par courrier à M. Laurent Poupart avant le 22 septembre 2018 :

- Le formulaire de calcul du quotient familial et de la tranche de référence permettant de calculer le montant de la réduction à laquelle vous pouvez prétendre
- Le formulaire de demande d'aide financière
- Les 4 pages de votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016

Si vos revenus annuels ont subis une forte baisse en 2017 (de plus de 10 % par rapport à 2016), vous aurez la possibilité de demander que l'année 2017 soit substituée à l'année 2016 pour le calcul du quotient familial.

Vous recevrez une réponse confidentielle de M. Laurent Poupart avant le 09 octobre 2018.

En complément de cette aide, les élèves de classes préparatoires qui sont boursiers d'État peuvent bénéficier d'une réduction supplémentaire sur les frais de scolarité. Cette réduction complétant leur bourse d'État peut être attribuée sur présentation de l'attestation d'attribution.

- Boursier échelon 0bis à 2 : prise en charge de 50% de la scolarité.
- Boursier échelon 3 à 7 : prise en charge de 100% des frais de scolarité.
- Boursier échelon 0bis à 7 : prise en charge d'une partie des frais liés aux concours (transport et hôtels), sur justificatifs et dans la limite de 650 euros.

*P.J. - Formulaire de calcul du quotient familial et de la tranche de référence
Formulaire de demande d'aide financière*



2018- 2019

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL ET DE LA TRANCHE DE REFERENCE

Revenus annuels 2016

Ensemble des revenus de l'année 2016 **avant déduction de tout abattement. Traitement du père, de la mère, revenus de valeurs mobilières, revenus fonciers, BNC, autres revenus**

Revenu =

Calcul des charges

1 point pour chaque parent

Parents : x 1 =

1,5 point pour le parent seul

Parent seul : x 1,5

0,75 point pour chaque enfant à charge

Enfants à charge : x 0,75 =

1 point pour toute autre adulte entièrement à charge

Autres personnes : x 1 =

Total des charges

$$Q = \frac{\text{Revenus annuels 2016}}{\text{Total charges}}$$

Tranche	Réduction	MONTANT DE L'AIDE EVENTUELLE			
---------	-----------	------------------------------	--	--	--

Calculée sur la base annuelle par période

		PREPA	LYCEE	COLLEGE	ECOLE
Tranche F : Si 10 001 € < Q < 12 000 €	-20,0%	-201,20 €	-188,60 €	-166,60 €	-140,80 €
Tranche G : Si 9 001 € < Q < 10 000 €	-40%	-402,40 €	-377,20 €	-333,20 €	-281,60 €
Tranche H : Si 8 001 € < Q < 9 000 €	-60%	-603,60 €	-565,80 €	-499,80 €	-422,40 €
Tranche I : Si 7 001 € < Q < 8 000 €	-75%	-754,50 €	-707,25 €	-624,75 €	-528,00 €
Tranche J : Si Q < 7 000 €	-90%	-905,40 €	-848,70 €	-749,70 €	-633,60 €

TRANCHES F à J : vous pouvez demander à bénéficier d'une réduction en utilisant la fiche jointe.



2018– 2019

DEMANDE D'AIDE, DE SOLIDARITÉ ET D'ENTRAIDE
AU FONDS DE DOTATION JES-FRANKLIN

*Si vous souhaitez bénéficier de la solidarité et de l'entraide du Fonds de dotation JES-Franklin, veuillez remplir cet imprimé et le retourner à M. Laurent Poupart avec une lettre motivant votre demande **avant le 22 septembre 2018.***

=====

Je souhaite une réduction de _____ % pour la 1^{ère} – 2^{ème} – 3^{ème} période. Mon rapport revenus/charges se situe dans la catégorie F G H I J.

Je joins à ma demande mon avis d'imposition 2017, ou tout document pouvant en justifier.

NOM	PRENOM	CLASSE

Date et signature